

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général Direction générale des ressources humaines Sous-direction du recrutement

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Vu l'arrêté du 24 juillet 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture des examens professionnalisés réservés de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires exerçant dans les disciplines d'enseignement professionnel,
- Vu l'arrêté du 24 juillet 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture des examens professionnalisés réservés pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel des établissements privés sous contrat,
- Vu l'arrêté du 15 octobre 2015 nommant les présidents des jurys des examens professionnalisés réservés de recrutement de professeurs de lycée professionnel ouverts au titre de la session 2016,
- Vu les propositions du président de jury,

ARRETE

Article 1:

Le jury de l'examen professionnalisé réservé de recrutement de professeurs de lycée professionnel et pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel section LANGUES VIVANTES-LETTRES OPTION ANGLAIS-LETTRES est constitué comme suit pour la session 2016 :

Présidente

Mme Josiane TOMKO Inspecteur de l'éducation nationale

Académie d' ORLEANS-TOURS

Vice-Président

M. Alain BRUNIAS Inspecteur de l'éducation nationale Académie d' AIX-MARSEILLE

Secrétaire Générale

Mme Delphine CARLOT Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de PARIS

Membres du jury

Mme Sabine ALIGE Inspecteur de l'éducation nationale M. David BEGUE

Professeur de lycée professionnel

M. Paul BOUDARENE Professeur de lycée professionnel Académie de POITIERS

Académie de TOULOUSE

Académie d' ORLEANS-TOURS

Mme Pascale BOUTET Professeur agrégé de classe normale

M. Christophe CHMIEL Professeur de lycée professionnel

M. Raphaël COUVAL Professeur de lycée professionnel

Mme Isabelle DEVEYNEIX Professeur de lycée professionnel

Mme Céline DEVIF Professeur de lycée professionnel

Mme Valérie DIJAUX Professeur de lycée professionnel

M. David DURANT Professeur de lycée professionnel

Mme Isabelle FRESCHI Professeur de lycée professionnel

Mme Chrislaine GIL Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Michèle LAPALME Professeur de lycée professionnel

Mme Sophie LELEU Inspecteur de l'éducation nationale

M. David LE PEILLET Professeur de lycée professionnel

Mme Sandrine MANDRET EC.R professeur de lycée professionnel

M. Pierre MOREAU Professeur de lycée professionnel

M. Anthony PALUSSIERE Professeur de lycée professionnel

Mme Véronique ZIACH Professeur de lycée professionnel Académie de BORDEAUX

Académie de GRENOBLE

Académie de CRETEIL

Académie de POITIERS

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de MONTPELLIER

Académie de MONTPELLIER

Académie de GRENOBLE

Académie de MONTPELLIER

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de GRENOBLE

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de NANTES

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de RENNES

Académie d' ORLEANS-TOURS

Article 2:

La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 18 novembre 2015

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation, Le sous-directeur du recrutement

Jean-François PIERRE